

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES  
POUR L'EXERCICE 2015**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 11

CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

VERSION FRANCAISE



# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
<b>PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE</b>	<b>7</b>
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	11
3.2. BILAN FINANCIER	11
3.3. PERSPECTIVES	11
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	12
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	12
<b>DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES</b>	<b>15</b>
6. <b>PROGRAMME 136:</b> RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE	19
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	21
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	21
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	22
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	23
7. <b>PROGRAMME 137:</b> INTENSIFICATION, DIVERSIFICATION DES AUDITS ET SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS	25
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	27
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	27
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	28
8. <b>PROGRAMME 138:</b> GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT	29
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	31
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	32
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	33
	<b>ANNEXE</b>	<b>35</b>
	TABLEAU DE BUDGETISATION	37

## NOTE EXPLICATIVE

---

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

En cette troisième année d'élaboration du budget par programme par les administrations, les PPA enrichis de l'expérience des deux premières années d'exécution, et plus particulièrement de l'élaboration du premier Rapport Annuel de performance, vont dans le sens de la révision du cadre de la performance dans des programmes stabilisés. Ce qui doit permettre de boucler le premier cycle programmatique (2013-2015) avec des objectifs, des indicateurs et des cibles plus adéquats, dont le suivi aisé et l'évaluation constructive aideront à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale de développement DSCE.

Comme pour les années précédentes, le Projet de Performance des Administrations comprend trois principales articulations :

- La première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations par les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE, présente le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;
- La deuxième partie relative au contenu des programmes présente à tour de rôle les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.



**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**



## ■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La stratégie des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat s'inscrit dans le cadre de la politique nationale sous tendue par le **Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)** dans lequel, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre entre autres, une stratégie d'amélioration de la gouvernance et de la gestion de l'Etat.

La promotion de la gouvernance renvoie à une utilisation efficace et efficiente de potentielles et différentes ressources disponibles. Ce qui a conduit à relever dans ce domaine, les priorités nationales suivantes:

- La promotion de la transparence dans la gestion des affaires publiques ;
- La lutte contre la corruption, les détournements de deniers publics, le laxisme et les dysfonctionnements divers dans la vie publique au Cameroun.

Pour réduire considérablement la corruption et les détournements des fonds, le Gouvernement s'engage à intensifier les actions nécessaires pour combattre ce phénomène à travers le renforcement des mécanismes de lutte avec l'implication effective du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire. Les actions à mener porteront notamment sur les opérations suivantes :

- la systématisation de la reddition des comptes ;
- la systématisation des sanctions à l'encontre des gestionnaires indéclicats et la récupération des fonds détournés ;
- l'intensification des campagnes d'éducation et de sensibilisation des populations sur les valeurs morales, l'intérêt général et le bien public ainsi qu'une meilleure communication sur les actions déjà menées et sur les sanctions effectivement infligées aux personnes condamnées dans le cadre de la lutte contre les atteintes à la fortune publique;
- le renforcement des stratégies et des moyens d'action du Contrôle Supérieur de l'Etat.

De ce fait, il ressort clairement que les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat sont appelés à jouer un rôle fondamental dans l'atteinte des objectifs globaux du DSCE.

## ■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Les dispositions du Décret 2013/287 du 04 septembre 2013 portant organisation des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, font du CONSUPE, l'Institution Supérieure de Contrôle des finances publiques (ISC) du Cameroun.

Ils sont chargés, sous l'autorité directe du Président de la République dont ils reçoivent les instructions et à qui ils rendent compte, de l'audit externe.

A ce titre, ils ont notamment pour missions :

- la vérification, au niveau le plus élevé, des services publics, des établissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et leurs établissements, des entreprises publiques et parapubliques, des liquidations administratives et judiciaires ainsi que des organismes, établissements et associations confessionnels ou laïcs bénéficiant des concours financiers,

avals ou garanties de l'Etat ou des autres personnes morales ou privées, sur les plans administratif, financier et stratégique ;

- le contrôle de l'exécution du budget de l'Etat ;
- le contrôle de l'exécution des projets à financement extérieur ;
- le contrôle en cas de nécessité, de la qualité des rapports d'audits effectués pour le compte de l'Etat ou de ses démembrements par les cabinets privés ;
- l'évaluation des programmes et projets ;
- l'appui au renforcement des capacités des ordonnateurs et des gestionnaires des crédits publics ;
- l'appui technique, méthodologique et pédagogique en matière de contrôle et de vérification de la gestion de la fortune publique, aux structures de contrôle administratif et d'audit interne d'autres départements ministériels et organismes publiques et parapubliques ;
- la diffusion des normes de vérification et d'audit dans le secteur public et parapublic ;
- l'assistance du gouvernement dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de modernisation de l'Etat.

Les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat peuvent, sur décision du président de la République, effectuer des contrôles spécifiques auprès des entreprises et organismes, même privés, présentant un caractère stratégique pour l'Economie ou la Défense Nationale.

Dans l'exercice de leurs attributions, Les services du Contrôle Supérieur de l'Etat effectuent :

- Un contrôle de conformité et de régularité ;
- Un contrôle financier ;
- Un contrôle de performance ;
- Un contrôle de l'environnement ;
- Un contrôle des systèmes d'information

En outre, les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat concourent à la sanction des ordonnateurs et gestionnaires des deniers publics dans les conditions prévues par les lois et règlement en vigueur.

### ■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Dans l'exécution de ses missions réglementaires, le Contrôle Supérieur de l'Etat s'est attelé **au cours des trois derniers exercices (2012, 2013, 2014)**, avec les ressources allouées, issues tant du budget de fonctionnement que du budget d'investissement, à réaliser:

- des missions de contrôles et de vérification ;
- le renforcement des capacités des vérificateurs et des organes de contrôle interne de diverses administrations;
- le développement des infrastructures et l'amélioration des conditions de travail ;
- la tenue des sessions du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière (CDBF).

### ■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Les principales réalisations sont contenues dans le tableau ci-dessous même s'il convient de mentionner explicitement que les programmes n'étaient pas opérationnels en 2012 raison pour laquelle cet exercice n'est accompagnée d'aucun programme ni d'actions.

### ■ 3.2. BILAN FINANCIER

Les ressources mises à disposition pour l'atteinte de ces réalisations ont été réparties de manière efficiente dans l'optique de toucher le maximum de cibles. Ce pendant, la modicité des moyens disponibles a souvent contraint à étaler sur plusieurs exercices la programmation de certaines activités. Le budget afférent à la période de 2012 à 2014 est évalué à **13 409 000 000 (Treize milliards quatre cent neuf millions)** FCFA répartis ainsi qu'il suit :

Il ressort des données du graphique que pour la période allant de 2012 à 2014, le budget global a connu une légère augmentation d'année en année.

Concernant l'exercice 2014, le tableau ci-dessous fait la synthèse de l'exécution du budget dudit exercice.

Le taux d'exécution du budget de l'exercice 2014 à ce jour 3 octobre est de 85,40% pour le fonctionnement et 100% pour l'investissement tel qu'il ressort des tableaux-dessous :

Il ressort du tableau ci-dessus qu'à ce jour, le budget de l'Institution est consommé à hauteur de 88,03%.

Il découle du tableau ci-dessus que dans le cadre de l'exécution du budget 2014, le budget de fonctionnement est consommé à hauteur de 93,01%.

### ■ 3.3. PERSPECTIVES

L'atteinte des objectifs assignés à une organisation, est tributaire en partie des moyens alloués. Ceci se vérifie dans une administration comme le Contrôle Supérieur de l'Etat qui est chargé de la protection de la fortune publique. Aussi, les perspectives à court terme sont les suivantes :

- Renforcer la lutte contre les atteintes à la fortune publique en intensifiant les missions d'audits et en systématisant la sanction à l'encontre des auteurs des atteintes à la fortune publique ;

- Renforcer la prévention des atteintes à la fortune publique ;

- Suivre l'exécution des décisions du CDBF à travers la commission mixte de suivi des décisions du CDBF en déployant des missions de recouvrement dans les 10 Régions et à l'étranger ;

- Poursuivre la traduction des gestionnaires du BIP auteur des fautes de gestion ;

- Améliorer le système de répression non judiciaire des atteintes à la fortune publique en créant des synergies entre les acteurs institutionnels chargés de la protection des

biens publics ;

Renforcer les capacités, améliorer le cadre et les conditions de travail du personnel ;

Former le personnel de la solde et en liquidation des droits ;

Elaborer le Manuel de procédure ;

Informé et communiquer à suffisance sur ses actions, missions et responsabilité d'Institution Supérieure de Contrôle des finances publiques ;

Défendre les intérêts de l'Etat devant les juridictions.

#### ■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

En référence à la répartition du travail gouvernemental, le CONSUPE s'est fixé pour objectif stratégique, de promouvoir les bonnes pratiques de gouvernance en se mettant en mesure d'aider le gouvernement à améliorer le rendement, parfaire la transparence, veiller à la reddition des comptes, maintenir la crédibilité, lutter contre les atteintes à la fortune publique et favoriser l'utilisation des ressources publiques de manière rentable et effective au profit des populations. Cet objectif est issu de la vision à long terme par laquelle le Cameroun ambitionne à l'horizon 2020 à mettre en œuvre entre autres, une stratégie d'amélioration de la gouvernance et de la gestion de l'Etat.

L'atteinte de cet objectif s'effectuera dans le cadre des programmes suivants :

- ***Programme 1 : Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique ;***
- ***Programme 2 : Intensification, diversification des audits et systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indécents;***
- ***Programme 3 : Pilotage et Renforcement des capacités opérationnelles des Services.***

#### ■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La stratégie de la mise en œuvre des programmes se fera ainsi qui suit :

##### ***Programme 1 : Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique***

L'objectif de ce programme est de réduire le nombre d'irrégularités dans la gestion de la fortune publique avec comme indicateur : le nombre d'administrations produisant des informations complètes et transparentes sur leur gestion.

Les actions ci-après permettront à ce programme d'atteindre son objectif ; il s'agit de :

- Sensibilisation aux enjeux de la protection de la fortune publique ;
- Renforcement et développement des capacités professionnelles des auditeurs internes des départements ministériels et organismes publics ;
- Renforcement des capacités du personnel du CONSUPE ;
- Développement et renforcement de la coopération avec les autres acteurs intervenant dans la protection de la fortune publique ;

- Renforcement des capacités des gestionnaires des crédits
- Diversification des modes d'intervention

**Programme 2 : Intensification, diversification des audits et systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélécats**

Il a pour objectif de réduire le risque de mal gouvernance réparer le préjudice subi par l'Etat avec comme indicateur, la proportion des gestionnaires indélécats contrôlés et traduits devant le CDBF.

Les actions ci-après permettront à ce programme d'atteindre son objectif ; il s'agit de :

- *Intensification des audits ;*
- *Systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélécats*

**Programme 3 : Pilotage et Renforcement des capacités opérationnelles des Services.**

Le programme 3 quant à lui a pour objectif d'appuyer la mise en œuvre des programmes des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat avec comme indicateur le taux d'exécution du plan de mise à disposition des ressources financières. Les actions à mettre en œuvre sont les suivantes :

- *Mise en place d'un système d'informations et de communications moderne ;*
- *Management des ressources humaines ;*
- *Rationalisation de la gestion des ressources matérielles et infrastructurelles ;*
- *Renforcement des capacités institutionnelles ;*
- *prospective et développement stratégiques du CONSUPE ;*
- *Mise en place d'un système intégré de gestion des documents administratifs, des archives et de la bibliothèque ;*
- *Pilotage et coordination des services.*

**CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 136**

RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE	Développer la culture de la reddition des comptes	Proportion de gestionnaires des Administrations à forte capacité budgétaire sensibilisés	0	30	Services centraux
02	RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DES AUDITEURS INTERNES DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET ORGANISMES PUBLICS	Développer la fiabilité des contrôles de premier degré	Proportion d'auditeurs internes formés	0	30	Services centraux

03	RENFORCEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DU PERSONNEL DU CONSUPE	Améliorer le rendement des vérificateurs du CONSUPE	Proportion des vérificateurs formés annuellement à hauteur des normes INTOSAI	0	30	Services centraux
04	DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AVEC LES ACTEURS INTERVENANT DANS LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE	Développer une synergie d'action avec les autres acteurs de la lutte contre la corruption	Nombre d'acteurs avec lesquels il existe une convention	1	5	Services centraux
05	RENFORCEMENT DES CAPACITES DES GESTIONNAIRES DE CRÉDIT	Outils les gestionnaires des crédits aux mécanismes de la bonne gestion des finances publiques.	Nombre de gestionnaires de crédits formés	40	100	
06	DIVERSIFICATION DES MODES D'INTERVENTION.	Disposer de plusieurs moyens d'action	Nombre d'interventions réalisées	0	1	

### CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 137

#### INTENSIFICATION, DIVERSIFICATION DES AUDITS ET SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES AUDITS	Réduire le risque de mal gouvernance	Proportion du budget contrôlé	10	30	Services centraux
02	SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS	Réparer les préjudices subis par l'Etat	Proportion des gestionnaires indelicats sanctionnés	0	100	Services centraux

### CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 138

#### GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE	améliorer la qualité et la quantité de l'information et de la communication interne et externe	Taux de mise en oeuvre du schéma directeur informatique du CONSUPE	30	70	Services centraux
02	MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer le rendement des personnels du CONSUPE	Délai moyen de traitement des dossiers	0	3	Services centraux
03	RATIONALISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET INFRASTRUCTURELLES	Améliorer les conditions et le cadre de vie des personnels du CONSUPE	Pourcentage du personnel disposant des commodités standard de travail	50	80	Services centraux
04	RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES	renforcer le positionnement stratégique du CONSUPE au sein de l'appareil institutionnel de l'Etat	Proportion du budget de l'Etat affecté aux missions d'audits	0	1	Services centraux
05	PROSPECTIVE, ET DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'ISC	Rendre la cellule efficace	Nombre de livrables PPBS produit suivant la circulaire n° 050	4	4	Services centraux
06	MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE DE GESTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS, DES ARCHIVES ET DE LA BIBLIOTHEQUE	Améliorer la gestion des documents administratifs, des archives et de la bibliothèque	Disponibilité d'un système de gestion des documents administratifs, des archives et de la bibliothèque	0	1	
07	PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES	Assurer l'impulsion et le suivi de la mise en oeuvre de la stratégie du CONSUPE	Fréquence des réunions de coordination	0,5	1	

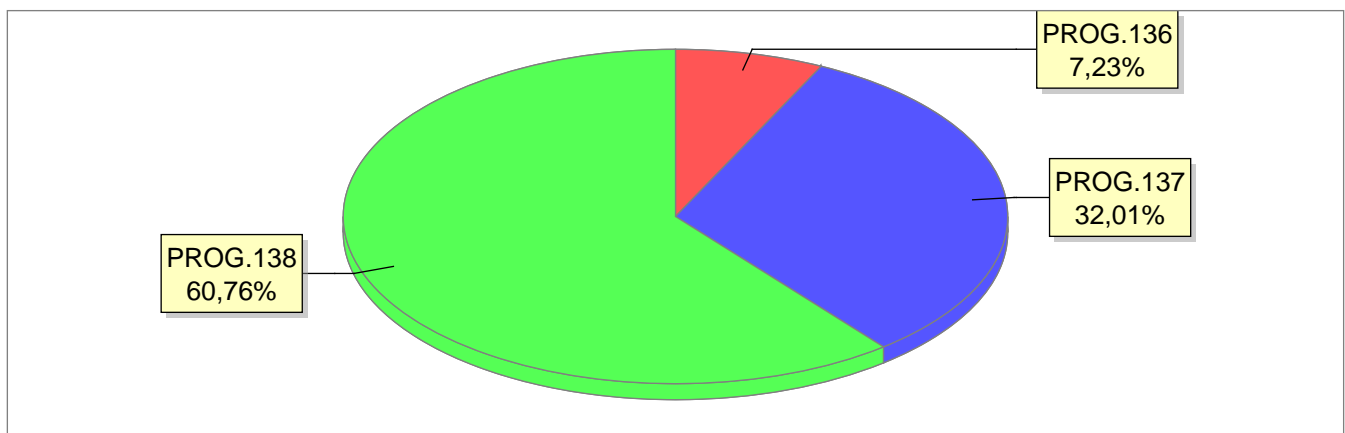
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**



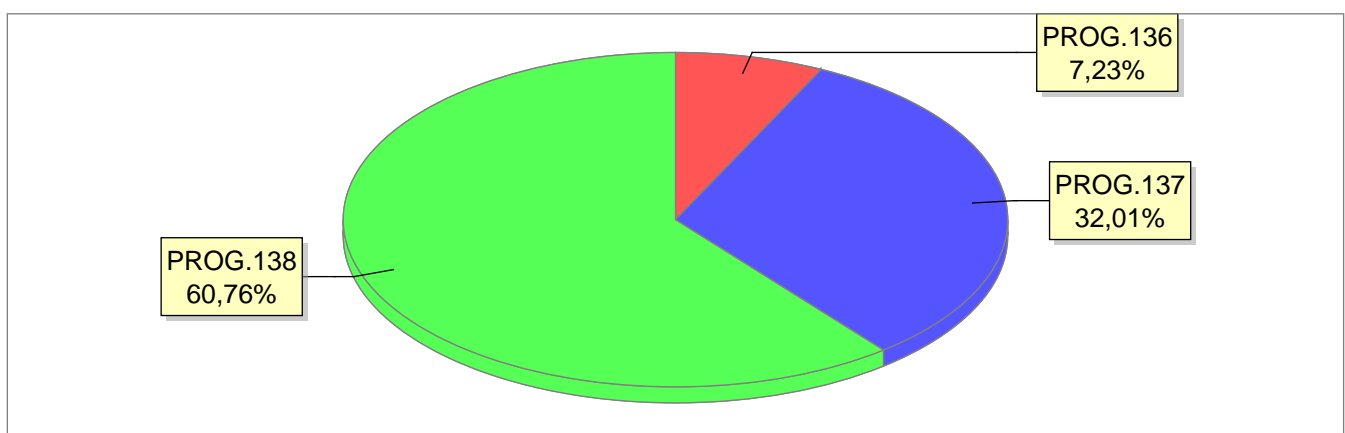
## REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
136	RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE	373 500 000	373 500 000	0	0	373 500 000	373 500 000
137	INTENSIFICATION, DIVERSIFICATION DES AUDITS ET SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS	1 653 800 000	1 653 800 000	0	0	1 653 800 000	1 653 800 000
138	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT	2 239 700 000	2 239 700 000	900 000 000	900 000 000	3 139 700 000	3 139 700 000
<b>TOTAL</b>		<b>4 267 000 000</b>	<b>4 267 000 000</b>	<b>900 000 000</b>	<b>900 000 000</b>	<b>5 167 000 000</b>	<b>5 167 000 000</b>

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



## CREDITS DE PAIEMENT





## **6. PROGRAMME 136**

**RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES  
ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**NDONG TOUNG Antoine**



## ■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Réduire le nombre d'irrégularités dans la gestion de la fortune publique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des Administrations produisant des informations complètes et transparentes sur leur gestion	%	2011	9	2015	20

### ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE
- ACTION 02:** RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DES AUDITEURS INTERNES DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET ORGANISMES PUBLICS
- ACTION 03:** RENFORCEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DU PERSONNEL DU CONSUPE
- ACTION 04:** DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AVEC LES ACTEURS INTERVENANT DANS LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE
- ACTION 05:** RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES GESTIONNAIRES DE CRÉDIT
- ACTION 06:** DIVERSIFICATION DES MODES D'INTERVENTION.

## ■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie de mise en uvre de ce programme sera de :

- Organiser des Fora, Séminaires et/ou Conférences techniques sur des thématiques inhérentes à la protection de la Fortune publique ;
- Organiser des ateliers de vulgarisation du corpus législatif et réglementaire en matière de gestion des Finances Publiques ;
- Développer et actualiser des outils et méthodes de vérification ;
- Organiser des ateliers de formation au profit des auditeurs internes des Administrations publiques, des organismes publics et des CTD, suivis de missions pilotes ;
- Améliorer la plate forme interactive CONSUPE-IGM ;
- Renforcer les capacités professionnelles du personnel du CONSUPE.

### 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

#### SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE

##### OBJECTIF 1. Développer la culture de la reddition des comptes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de gestionnaires des Administrations à forte capacité budgétaire sensibilisés	%	2011	0	2015	30

#### ACTION 02

#### RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DES AUDITEURS INTERNES DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET ORGANISMES PUBLICS

##### OBJECTIF 1. Développer la fiabilité des contrôles de premier degré

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'auditeurs internes formés	%	2011	0	2015	30

#### ACTION 03

#### RENFORCEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DU PERSONNEL DU CONSUPE

##### OBJECTIF 1. Améliorer le rendement des vérificateurs du CONSUPE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des vérificateurs formés annuellement à hauteur des normes INTOSAI	%	2011	0	2015	30

#### ACTION 04

#### DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AVEC LES ACTEURS INTERVENANT DANS LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE

##### OBJECTIF 1. Développer une synergie d'action avec les autres acteurs de la lutte contre la corruption

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'acteurs avec lesquels il existe une convention	nb	2011	1	2015	5

**ACTION 05****RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES GESTIONNAIRES DE CRÉDIT**

**OBJECTIF 1.** Outiller les gestionnaires des crédits aux mécanismes de la bonne gestion des finances publiques.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de gestionnaires de crédits formés	nb	2013	40	2015	100

**ACTION 06****DIVERSIFICATION DES MODES D'INTERVENTION.**

**OBJECTIF 1.** Disposer de plusieurs moyens d'action

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'interventions réalisées	nb	2013	0	2015	1

**6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS**

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
01	SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE	135 000 000	135 000 000	0	0	135 000 000	135 000 000
02	RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DES AUDITEURS INTERNES DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET ORGANISMES PUBLICS	40 500 000	40 500 000	0	0	40 500 000	40 500 000
03	RENFORCEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DU PERSONNEL DU CONSUPE	102 000 000	102 000 000	0	0	102 000 000	102 000 000
04	DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AVEC LES ACTEURS INTERVENANT DANS LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE	21 000 000	21 000 000	0	0	21 000 000	21 000 000
05	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES GESTIONNAIRES DE CRÉDIT	61 000 000	61 000 000	0	0	61 000 000	61 000 000
06	DIVERSIFICATION DES MODES D'INTERVENTION.	14 000 000	14 000 000	0	0	14 000 000	14 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>373 500 000</b>	<b>373 500 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>373 500 000</b>	<b>373 500 000</b>



## 7. PROGRAMME 137

INTENSIFICATION, DIVERSIFICATION DES  
AUDITS ET SYSTEMATISATION DE LA SANCTION  
A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES  
INDELICATS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**CHI ASAFOR Cornelius**



## 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

### OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Réduire le risque de mal gouvernance et réparer les préjudices subis par l'Etat

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des gestionnaires indélégats traduit devant le CDBF	%	2011	15	2015	10

### RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01:** INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES AUDITS

**ACTION 02:** SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS

## 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie de mise en uvre de ce programme sera de :

- Défendre les intérêts de l'Etat devant les juridictions;
- Lettre à jour des dossiers permanents ;
- Exécuter des missions d'audits ;
- Suivre et évaluer les recommandations des missions d'audit ;
- Diversifier des types de missions d'audit.
- Consolider le cadre permanent de coopération ;
- Traduire systématiquement les gestionnaires indélégats devant le CDBF ;
- Organiser les ateliers de renforcement des capacités des rapporteurs et secrétaires du CDBF ;
- Suivre l'exécution des décisions du CDBF.

## 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES AUDITS

**OBJECTIF 1.** Réduire le risque de mal gouvernance

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion du budget contrôlé	%	2011	10	2015	30

**ACTION 02****SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS****OBJECTIF 1.** Réparer les préjudices subis par l'Etat

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des gestionnaires indélégats sanctionnés	%	2011	0	2015	100

**7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS**

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES AUDITS	1 455 000 000	1 455 000 000	0	0	1 455 000 000	1 455 000 000
02	SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS	198 800 000	198 800 000	0	0	198 800 000	198 800 000
<b>TOTAL</b>		<b>1 653 800 000</b>	<b>1 653 800 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 653 800 000</b>	<b>1 653 800 000</b>

## **8. PROGRAMME 138**

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL  
DES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE  
L'ETAT**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**OKIE JOHNSON NDOH**



## ■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Appuyer la mise en œuvre des programmes des Services du Contrôle supérieur de l'Etat

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution du plan de mise à disposition des ressources financières	%	2011	100	2015	100

### ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE
- ACTION 02:** MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 03:** RATIONALISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET INFRASTRUCTURELLES
- ACTION 04:** RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES
- ACTION 05:** PROSPECTIVE, ET DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'ISC
- ACTION 06:** MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE DE GESTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS, DES ARCHIVES ET DE LA BIBLIOTHEQUE
- ACTION 07:** PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES

## ■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie de mise en œuvre de ce programme sera de :

- Elaborer et mettre en œuvre le Schéma Directeur Informatique 2014-2019 ;
- Finalisation de la stratégie de communication du CONSUPE ;
- Formation du personnel de la solde ;
- Développer les infrastructures ;
- Acquérir le matériel roulant et les équipements ;
- Préparer et suivre l'exécution du budget ;
- Coordonner les activités des programmes ;
- Mettre à la disposition les moyens financiers pour l'exécution des programmes.

### 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

#### MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE

**OBJECTIF 1.** améliorer la qualité et la quantité de l'information et de la communication interne et externe

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en oeuvre du schéma directeur informatique du CONSUPE	%	2011	30	2015	70

#### ACTION 02

#### MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

**OBJECTIF 1.** Améliorer le rendement des personnels du CONSUPE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Délai moyen de traitement des dossiers	j	2011	0	2015	3

#### ACTION 03

#### RATIONALISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET INFRASTRUCTURELLES

**OBJECTIF 1.** Améliorer les conditions et le cadre de vie des personnels du CONSUPE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage du personnel disposant des commodités standard de travail	%	2011	50	2015	80

#### ACTION 04

#### RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES

**OBJECTIF 1.** renforcer le positionnement stratégique du CONSUPE au sein de l'appareil institutionnel de l'Etat

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion du budget de l'Etat affecté aux missions d'audits	nb	2011	0	2015	1

**ACTION 05****PROSPECTIVE, ET DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'ISC****OBJECTIF 1.** Rendre la cellule efficace

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Nombre de livrables PPBS produit suivant la circulaire n° 050	nb	2011	4	2015	4

**ACTION 06****MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE DE GESTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS, DES ARCHIVES ET DE LA BIBLIOTHEQUE****OBJECTIF 1.** Améliorer la gestion des documents administratifs, des archives et de la bibliothèque

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Disponibilité d'un système de gestion des documents administratifs, des archives et de la bibliothèque	nb	2013	0	2015	1

**ACTION 07****PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES****OBJECTIF 1.** Assurer l'impulsion et le suivi de la mise en œuvre de la stratégie du CONSUPE

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Fréquence des réunions de coordination	nb	2011	0,5	2015	1

**8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS**

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01   MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE	58 000 000	58 000 000	100 000 000	100 000 000	158 000 000	158 000 000
02   MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	748 500 000	748 500 000	0	0	748 500 000	748 500 000
03   RATIONALISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFRASTRUCTURELLES	220 000 000	220 000 000	749 500 000	749 500 000	969 500 000	969 500 000
04   RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000
05   PROSPECTIVE, ET DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'ISC	39 000 000	39 000 000	25 500 000	25 500 000	64 500 000	64 500 000
06   MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE DE GESTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS, DES ARCHIVES ET DE LA BIBLIOTHEQUE	15 000 000	15 000 000	25 000 000	25 000 000	40 000 000	40 000 000
07   PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES	1 109 200 000	1 109 200 000	0	0	1 109 200 000	1 109 200 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 239 700 000</b>	<b>2 239 700 000</b>	<b>900 000 000</b>	<b>900 000 000</b>	<b>3 139 700 000</b>	<b>3 139 700 000</b>



**ANNEXE**  
**TABLEAU DE BUDGETISATION**



**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2015

**CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
Secteur 1	<b>SOUVERAINETE</b>		<b>5 167 000</b>	<b>5 167 000</b>
Fonction 16	<b>Fonctions de contrôle</b>		<b>5 167 000</b>	<b>5 167 000</b>
Programme 137	<b>INTENSIFICATION, DIVERSIFICATION DES AUDITS ET SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS</b>		<b>1 653 800</b>	<b>1 653 800</b>
Action 01	<b>INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES AUDITS</b>		<b>1 455 000</b>	<b>1 455 000</b>
Article 23 00 10	<b>Auditeur Interne</b>		<b>65 000</b>	<b>65 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		19 000	19 000
6186	Honoraires et frais annexes		5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux		20 000	20 000
Article 33 00 05	<b>Division des Inspections et de Contrôle des Administrations Publiques</b>		<b>388 500</b>	<b>388 500</b>
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		70 000	70 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur		3 000	3 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger		10 000	10 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques		5 000	5 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger		20 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		9 500	9 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		9 000	9 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		260 500	260 500
Article 33 00 06	<b>Division des Inspections et de Contrôle des Collectivités Territoriales Décentralisées</b>		<b>179 500</b>	<b>179 500</b>
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		9 000	9 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		1 500	1 500
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger		7 000	7 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques		5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		8 500	8 500
6172	Indemnités de mission à l'étranger		15 000	15 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		9 500	9 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		35 000	35 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur		3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		86 000	86 000
Article 33 00 07	<b>Division des Inspections et de Contrôle des Entreprises du Secteur Public et Parapublic</b>		<b>179 500</b>	<b>179 500</b>
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		9 000	9 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur		3 000	3 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger		7 000	7 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

### CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 500	5 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 500	9 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	35 000	35 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	89 000	89 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	15 000	15 000
Article 33 00 08	<b>Division des Inspections et de Contrôle des Etablissements Publics et des Organismes Spécifiques</b>	<b>628 500</b>	<b>628 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 500	9 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	3 000	3 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	9 000	9 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 500	7 500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	331 000	331 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	9 000	9 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	193 000	193 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	20 000	20 000
Article 33 00 09	<b>Division des Affaires Juridiques et de l'Exploitation des Informations</b>	<b>14 000</b>	<b>14 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
Action 02	<b>SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS</b>	<b>198 800</b>	<b>198 800</b>
Article 25 00 50	<b>Conseil de Discipline Budgétaire et Financière</b>	<b>115 000</b>	<b>115 000</b>
Paragraphe 6263	Indemnités spécifiques	93 000	93 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 500	8 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 25 00 51	<b>Secrétariat Permanent</b>	<b>83 800</b>	<b>83 800</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	16 500	16 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 500	5 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500

**PROJET****BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2015

**CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT****DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	9 000	9 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 700	12 700
6186	Honoraires et frais annexes	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 300	8 300
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 300	2 300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2015

**CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 136	<b>RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE</b>	<b>373 500</b>	<b>373 500</b>
Action 01	<b>SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE</b>	<b>135 000</b>	<b>135 000</b>
Article 33 00 03	<b>Division de la Formation et de la Coopération Internationale</b>	<b>135 000</b>	<b>135 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	85 000	85 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	24 000	24 000
6263	Indemnités spécifiques	2 000	2 000
Action 02	<b>RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DES AUDITEURS INTERNES DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET ORGANISMES PUBLICS</b>	<b>40 500</b>	<b>40 500</b>
Article 33 00 03	<b>Division de la Formation et de la Coopération Internationale</b>	<b>40 500</b>	<b>40 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6263	Indemnités spécifiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	26 000	26 000
Action 03	<b>RENFORCEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DU PERSONNEL DU CONSUPE</b>	<b>102 000</b>	<b>102 000</b>
Article 33 00 03	<b>Division de la Formation et de la Coopération Internationale</b>	<b>102 000</b>	<b>102 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	9 500	9 500
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6186	Honoraires et frais annexes	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
6641	Cotisations à des organisations internationales	7 000	7 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	58 000	58 000
Action 04	<b>DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AVEC LES ACTEURS INTERVENANT DANS LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE</b>	<b>21 000</b>	<b>21 000</b>
Article 26 00 04	<b>CELLULE CHARGEE DES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET LA SOCIETE CIVILE</b>	<b>13 000</b>	<b>13 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2015

**CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
	6263	Indemnités spécifiques	3 500	3 500
Article	33 00 03	<b>Division de la Formation et de la Coopération Internationale</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe	6263	Indemnités spécifiques	2 000	2 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
Action	05	<b>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES GESTIONNAIRES DE CRÉDIT</b>	<b>61 000</b>	<b>61 000</b>
Article	33 00 03	<b>Division de la Formation et de la Coopération Internationale</b>	<b>61 000</b>	<b>61 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 500	4 500
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	40 000	40 000
	6263	Indemnités spécifiques	2 500	2 500
Action	06	<b>DIVERSIFICATION DES MODES D'INTERVENTION.</b>	<b>14 000</b>	<b>14 000</b>
Article	24 00 12	<b>CONSEILLER TECHNIQUE N°2</b>	<b>7 000</b>	<b>7 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
Article	33 00 03	<b>Division de la Formation et de la Coopération Internationale</b>	<b>7 000</b>	<b>7 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2015

**CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 138	<b>GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT</b>	<b>3 139 700</b>	<b>3 139 700</b>
Action 01	<b>MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE</b>	<b>158 000</b>	<b>158 000</b>
Article 26 00 01	<b>Cellule de Communication</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	7 000	7 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 32 00 14	<b>Cellule Informatique</b>	<b>118 000</b>	<b>118 000</b>
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6199	Entretien des autres infrastructures	10 000	10 000
2011	Achats de brevets, licences ou marques	25 000	25 000
2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	30 000	30 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	45 000	45 000
Action 02	<b>MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>748 500</b>	<b>748 500</b>
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>729 500</b>	<b>729 500</b>
Paragraphe 6263	Indemnités spécifiques	45 500	45 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	220 000	220 000
6287	Prise en charge de personnels temporaires spécifiques	40 000	40 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	416 000	416 000
6262	Gratifications	8 000	8 000
Article 35 00 13	<b>Cellule SIGIPES</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 700	2 700
6263	Indemnités spécifiques	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 300	4 300
Article 35 00 40	<b>Commission Paritaire d'Avancement des Agents Décisionnaires en Service au MINCONSUP</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Action 03	<b>RATIONALISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET INFRASTRUCTURELLES</b>	<b>969 500</b>	<b>969 500</b>
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>969 500</b>	<b>969 500</b>
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	55 000	55 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

### CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6162	Entretien des ascenseurs	18 000	18 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	20 000	20 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	18 000	18 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication	9 000	9 000
6169	Sécurité et incendie	15 000	15 000
2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	16 500	16 500
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	165 000	165 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	48 000	48 000
2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	70 000	70 000
2260	Achats de matériels de bureau	30 000	30 000
2261	Achats de mobilier de bureau	70 000	70 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	350 000	350 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	85 000	85 000
Action 04	<b>RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Article 33 00 09	<b>Division des Affaires Juridiques et de l'Exploitation des Informations</b>	<b>27 000</b>	<b>27 000</b>
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>23 000</b>	<b>23 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	5 000	5 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
Action 05	<b>PROSPECTIVE, ET DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'ISC</b>	<b>64 500</b>	<b>64 500</b>
Article 34 00 14	<b>Cellule prospective et planification</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6263	Indemnités spécifiques	2 000	2 000
Article 34 00 15	<b>Cellule de programmation et budgétisation</b>	<b>7 000</b>	<b>7 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6263	Indemnités spécifiques	3 000	3 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2015

**CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	34 00 16	<b>CELLEDE DE LA PROSPECTIVE, DES ETUDES TECHNIQUES, DES PROGRAMMES ET DES PROJETS</b>	<b>44 000</b>	<b>44 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6263	Indemnités spécifiques	3 500	3 500
	2020	Etude d'organisation	25 500	25 500
Article	35 00 90	<b>COMITE CHAINE PPBS</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6263	Indemnités spécifiques	2 000	2 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
Action	06	<b>MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE DE GESTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS, DES ARCHIVES ET DE LA BIBLIOTHEQUE</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Article	32 00 17	<b>Service de la Documentation et des Archives</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
Paragraphe	2029	Etudes Générales	25 000	25 000
Article	32 00 18	<b>Centre de documentation et des archives</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Action	07	<b>PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES</b>	<b>1 109 200</b>	<b>1 109 200</b>
Article	22 00 30	<b>Cabinet du Ministre Délégué Chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat</b>	<b>306 700</b>	<b>306 700</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	18 000	18 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	12 000	12 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	19 000	19 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	47 000	47 000
	6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	33 000	33 000
	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
	6174	Frais de réception	25 000	25 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	3 000	3 000
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	24 000	24 000
	6261	Heures supplémentaires	7 700	7 700
	6263	Indemnités spécifiques	30 000	30 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

### CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
6724	Concours, récompenses et distinctions honorifiques	10 000	10 000
Article 23 00 10	<b>Auditeur Interne</b>	<b>28 000</b>	<b>28 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 500	8 500
Article 23 00 21	<b>Auditeur N°1</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 23 00 22	<b>Auditeur n°2</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 24 00 11	<b>CONSEILLER TECHNIQUE N°1</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 24 00 12	<b>CONSEILLER TECHNIQUE N°2</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 25 00 10	<b>Mutuelle de santé</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	10 000	10 000
Article 25 00 20	<b>COMITE INFORMATIQUE</b>	<b>28 000</b>	<b>28 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

### CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
6186	Honoraires et frais annexes	2 000	2 000
Article 25 00 31	<b>CELLULE DE SECURITE</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 25 00 40	<b>POINT FOCAL POUR LA GOUVERNANCE</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	5 000	5 000
Article 25 00 60	<b>COMITE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6113	Achats de vaccins ou tests et autres préventions	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
Article 26 00 02	<b>CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>	<b>13 000</b>	<b>13 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6183	Abonnements et consommations de radiocommunication	3 000	3 000
Article 32 00 10	<b>Secrétariat Général</b>	<b>78 000</b>	<b>78 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	14 000	14 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	14 000	14 000
Article 32 00 13	<b>CELLULE DE SUIVI</b>	<b>10 500</b>	<b>10 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
Article 32 00 16	<b>Cellule de Traduction</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6266	Indemnités de permanence	1 000	1 000
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>171 500</b>	<b>171 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	11 500	11 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	19 500	19 500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

### CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	17 500	17 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	37 500	37 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	10 000	10 000
6186	Honoraires et frais annexes	10 000	10 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 000	25 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	6 000	6 000
6262	Gratifications	2 000	2 000
6265	Indemnités de billetage	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Article 34 00 11	<b>Commission de passation des marchés</b>	<b>25 500</b>	<b>25 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6263	Indemnités spécifiques	10 000	10 000
Article 35 00 80	<b>COMITE GENRE</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes de l'Administration Générale</b>	<b>348 500</b>	<b>348 500</b>
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	40 000	40 000
6133	Frais de relève	4 000	4 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	23 000	23 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	79 000	79 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	10 000	10 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	50 000	50 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	84 000	84 000
6186	Honoraires et frais annexes	25 000	25 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	3 500	3 500
6901	Provisions de fonctionnement	20 000	20 000
<b>TOTAL GENERAL DU CHAPITRE</b>		<b>5 167 000</b>	<b>5 167 000</b>